



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

CHRISTOPHE SIRUGUE
SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉ DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 octobre 2016

@_Bercy_

N° 121

STX France

Depuis le placement de STX O&S en redressement judiciaire au début du mois de septembre, avec un plan de redressement incluant la cession de la participation du groupe coréen dans les Chantiers de Saint-Nazaire, le Gouvernement a initié des discussions avec plusieurs repreneurs industriels intéressés, dans le but d'anticiper les décisions qui seront prises par le tribunal de commerce de Séoul et le groupe STX au terme du processus de vente.

L'objectif du Gouvernement n'est pas de devenir actionnaire majoritaire de la société STX France mais il est de peser dans le choix du repreneur pour que les Chantiers de Saint-Nazaire puissent disposer d'un actionariat industriel solide capable d'accompagner leur développement sur le long terme.

Pour ce faire, l'Etat bénéficie du levier de sa minorité de blocage dans le capital de STX France et des droits qui lui sont conférés par le pacte d'actionnaire. En outre, selon l'identité de l'acquéreur, l'Etat pourra mobiliser la réglementation des investissements étrangers en France, qui lui donne des moyens importants pour s'opposer à une prise de contrôle des Chantiers de Saint Nazaire qui ne serait pas conforme aux intérêts nationaux.

L'Etat conservera quoi qu'il arrive une position d'actionnaire minoritaire disposant de la minorité de blocage dans le capital de STX France.

Le Gouvernement reste très mobilisé dans le suivi de ce dossier.

Contacts presse

Cabinet de Michel SAPIN	01 53 18 41 13
Cabinet de Christophe SIRUGUE	01 53 18 45 13
Agence des participations de l'État	01 44 87 70 42

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr
charlotte.neuvy@ape.finances.gouv.fr



AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT